

[fr](#)

[Press release](#) | 15.11.2011

Mortalité croissante des abeilles

Le PE adopte un rapport incomplet et insuffisant

Le Parlement européen vient d'adopter un rapport sur la santé des abeilles et les défis lancés au secteur apicole. Pour **Michèle Rivasi** et **José Bové**, eurodéputés du Groupe des Verts/ALE, ce rapport contient d'importantes lacunes concernant l'effet des pesticides et les effets sanitaires et économiques des OGM sur les abeilles et l'activité des apiculteurs.

C'est pourquoi les députés Verts/ALE et GUE/GNL ont présenté une résolution alternative pour défendre ces aspects aux impacts très lourds pour le secteur apicole et insuffisamment pris en compte dans ce rapport.

Michèle RIVASI, Membre de la commission de l'environnement estime que:

"Le nombre de colonies d'abeilles a chuté de 10 à 30% ces dernières années en Europe, c'est une véritable catastrophe sanitaire et environnementale qui s'annonce si la pollinisation cesse.

Les raisons de cette disparition sont multiples et apparaissent au fur et à mesure des découvertes scientifiques qui, par exemple, ont même démontré l'impact mortel de l'exposition à de faibles doses de pesticides C'est pourquoi le principe de précaution doit guider notre action. Pour répondre à cette crise, le bon sens voudrait aussi que l'on cesse la monoculture intensive en Europe qui aboutit à la disparition des plantes mellifères indispensables à la survie des espèces pollinisateur. Pourtant les préconisations du rapporteur sont d'investir principalement dans la recherche de médicaments pour préserver la santé des abeilles, un scandale de plus qui favoriserait encore les industriels.

C'est pourquoi le Groupe des Verts/ALE a déposé une résolution alternative faisant valoir les véritables raisons de cette épidémie et notamment la reconnaissance de l'impact des pesticides sur la santé des abeilles."

Pour **José BOVE**, Vice-Président de la Commission de l'Agriculture:

"La décision de la Cour Européenne de Justice du 6 mai 2011 met en évidence que le pollen n'a pas n'a pas été pris en compte en tant que constituant du miel. La contamination des miels par du pollen OGM est forte en particulier dans les pays d'Europe qui pratiquent ce choix de cultures. Sa traçabilité et son étiquetage sont complexes et les apiculteurs concernés vont subir de graves préjudices économiques.

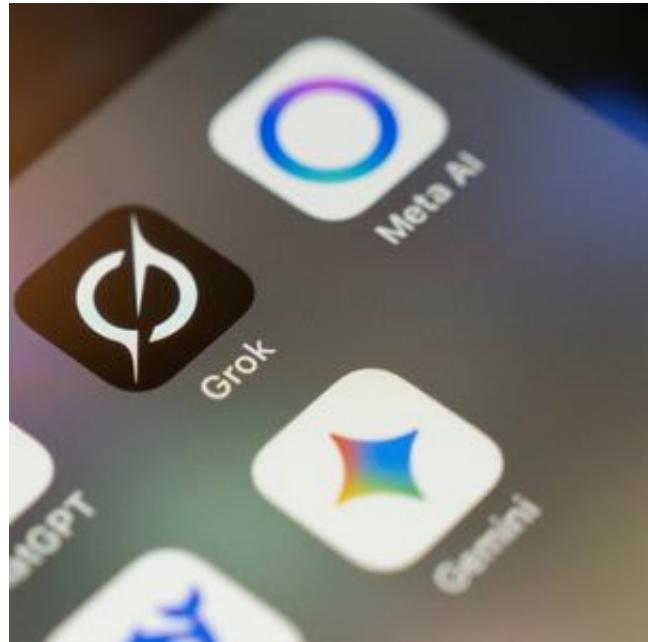
Par ailleurs, l'effet du pollen OGM dans l'alimentation du couvain - les futures abeilles - n'a pas été évalué

au titre des risques environnementaux par l'AESA. Dans les deux cas, les apiculteurs subissent ou vont subir des graves préjudices économiques qui devront être pris en compte. Comme nous l'avons dit depuis de nombreuses, les OGM sont une technique totalitaire qui ne laisse aucun espace à une agriculture respectueuse de l'environnement. Face à des risques inconnus, là aussi, le principe de précaution doit prévaloir."

Recommended

Press release

salvador-rios-tkkOCi1Wgx0-unsplash



[DSA: European Commission opens investigation against G...](#)

26.01.2026

Press release

© Patrick Laverdant



[EU-Mercosur](#)

09.01.2026

News

©nobutz/pixabay



[PLENARY FLASH: Greens/EFA Priorities 15 to 18 Decembe...](#)

15.12.2025

Press release

Photo by Julian on Unsplash



[Win for consumers with new bank liability, but fight a...](#)

27.11.2025

Responsible MEPs



José Bové

Member



Michèle Rivasi

Member

Please share

• [E-Mail](#)